

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. XVIII. — Cl. 1.

N° 610.369

Plume à réservoir.

Société dite : FABBRICA ITALIANA DI PENNE A SERBATOIO «AURORA» résidant en Italie.

Demandé le 23 décembre 1925, à 11<sup>h</sup> 36<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 7 juin 1926. — Publié le 4 septembre 1926.

(Demande de brevet déposée en Allemagne le 5 janvier 1925. — Déclaration du déposant.)

Cette invention a trait aux plumes à réservoir dans lesquelles un corps comportant la plume métallique et le récipient déformable est monté dans une douille constituant l'enveloppe externe et dans laquelle la plume métallique peut être retirée. Elle a pour objet une plume de ce type dans laquelle le corps intérieur peut prendre deux positions par rapport à l'enveloppe externe, dans l'une de ces positions se trouvant en dehors de l'enveloppe, seulement la plume métallique (position d'écriture), tandis que dans l'autre position se trouve aussi en dehors de l'enveloppe le dispositif pour écraser le récipient déformable (position de remplissage de la plume).

Sur le dessin annexé est représenté, à titre d'exemple, une plume à réservoir d'après l'invention. La fig. 1 en est une coupe axiale en position fermée et de non emploi; la fig. 2 est une vue externe partie en coupe de la plume en position d'emploi; la fig. 3 est l'élévation latérale de la plume en position prête pour le remplissage; la fig. 4 montre en détail, à plus grande échelle, l'extrémité de la plume du côté de la plume métallique; la fig. 5 est la coupe transversale, à plus grande échelle, établie suivant X-X de la fig. 1.

Comme on le voit sur ces figures la plume est formée par un corps creux 1 portant fixée la plume métallique 2 et comprenant à son intérieur un récipient flexible, par exemple en

caoutchouc 3. Ce récipient 3 est flanqué par une tige rigide 4 dont une portion médiane 5 est accessible de l'extérieur à travers une ouverture 6 ménagée dans la paroi du corps 1. Le corps 1 est logé dans une douille 7 fermée à une extrémité par un fond 8 et à l'autre extrémité par un couvercle mobile et pivoté 9.

La douille 7 est parcourue par une fente 10 où peut se déplacer un bouton 11 solidaire du corps 1 et dans un évidement ménagé dans la douille 7 est logé un anneau interrompu 12 pourvu d'une ailette de prise et qui peut laisser libre la fente 10 ou l'obstruer. Dans l'exemple représenté le couvercle 9 est pivoté sur le bord de la douille 7 qui est garnie préférentiellement d'un anneau 13, et ce couvercle 9 est maintenu en position fermée par une dent 14 d'une lame élastique 15 fixée à la douille 7 (fig. 4) et comportant aussi une saillie 16 destinée à être rencontrée par le corps 1 au début de son déplacement pour l'ouverture de la plume.

Le couvercle 9, qui peut être pourvu d'un ressort tendant à le maintenir normalement en position ouverte, est formé par une pièce courbe capable de se disposer sur le prolongement de la paroi de la douille 7 en demeurant appliqué contre le corps 1 lorsque celui-ci est en dehors de la douille.

En condition de non emploi la plume est complètement fermée, la plume métallique

Prix du fascicule : 4 francs.

étant rentrée à l'intérieur de la douille 7 et le couvercle 9 étant rabattu.

Pour mettre la plume en condition d'écrire, on agit sur le bouton 11 pour le déplacer, dans la fente 10. L'extrémité avant du corps agit d'abord sur la saillie 16 de la lame 15 et écarte celle-ci en dégageant le couvercle 9 qui peut alors s'ouvrir. Le déplacement successif du corps 1 fait sortir la plume métallique de la douille 7 comme on le voit fig. 2. Le déplacement du corps 1 est limité par l'anneau 12 qui occupe normalement la position montrée fig. 5 pour laquelle il est disposé en travers de la fente 10.

L'arrêt pour empêcher le corps 1 de reculer par l'effet de la pression de la plume métallique sur le papier peut être établi de toute façon connue appropriée, par exemple à l'aide d'un ressort porté par le corps 1 et s'engageant dans une gorge ou encoche ménagée à l'intérieur de l'enveloppe 7.

Pour remplir la plume on écarte l'anneau 12 en agissant sur son bec 12' et le bouton 11 est poussé jusqu'au fond de la fente 10, ce qui a pour effet de sortir le corps 1 presque complètement en dehors de la douille 7 (fig. 3). Alors il est possible d'écraser, en agissant sur le bouton 5, le récipient flexible 3 et de le remplir d'encre en introduisant la plume métallique dans un récipient contenant de l'encre.

Le couvercle 9 peut être remplacé par un autre type de fermeture, automatique ou non, et actionné ou non, par le déplacement du corps 1 par rapport à la douille 7.

La plume à réservoir décrite permet de

combiner les avantages des plumes à plume métallique rentrante, avec ceux du remplissage automatique et cela avec une construction très simple et très solide et de maniement facile par ce fait que le corps de la plume est monté mobile axialement à l'intérieur d'une douille qui est fermée aux deux extrémités pour la position de non emploi de la plume.

## RÉSUMÉ.

45

Plume à réservoir avec le corps portant la plume métallique et le récipient déformable pour l'encre monté à l'intérieur d'une enveloppe, qui présente les caractères distinctifs suivants :

50

1° Le corps peut prendre par rapport à l'enveloppe deux positions dans l'une desquelles est en dehors de l'enveloppe seulement la plume métallique et dans l'autre position est aussi en dehors de l'enveloppe le dispositif pour le remplissage.

2° Dans l'enveloppe est monté un anneau qui, en coopérant avec un bouton solidaire du corps mobile, permet à celui-ci d'atteindre l'une ou l'autre de ses positions externes.

60

3° L'extrémité de l'enveloppe d'où sort la plume métallique est fermée par un clapet articulé à charnière et courbe de façon qu'il s'adapte sur le corps intérieur lorsque celui-ci se trouve en dehors de l'enveloppe.

65

Société dite : FABBRICA ITALIANA  
DI PENNE A SERBATOIO «AURORA».

Par procuration :

P. DEGROOTE.

